

## Pacte d'excellence : biaisé

**P**our rédiger le Pacte d'excellence, la Communauté française s'est fait aider par un consultant. Saisie par Ecolo, la Cour des comptes juge que le marché (attribué à McKinsey) a été biaisé. Le cahier des charges fut inspiré par un memorandum remis par ce consultant au gouvernement. Aussi, si McKinsey a emporté le morceau, c'est parce qu'il était le moins cher. Le fait est qu'il a financé la grande partie de ses travaux (1,3 million) sur fonds propres ou avec l'appui de mécènes, ce qui a ramené la facture, pour la Communauté, à 120.000 euros. Les trois autres soumissionnaires n'étaient pas informés de ceci, ce qui a faussé la concurrence. (b.)